

# Optimiser ses réponses aux marchés publics



## Objectifs

- Se situer dans un processus d'achat à la lueur de la réglementation applicable
- Formaliser une offre
- Suivre le marché

### Publics

Directeurs et Coordinateurs techniques des structures de l'insertion par l'activité économique (IAE)

### Durée

1 jour, soit 7 heures

### Nombre de participants

7 à 12 personnes

### Prix de la formation

En inter : 300 € pour les salariés et 100 € pour les bénévoles dans la limite des places disponibles  
En intra : tarif de groupe, nous consulter

Juridique



## Programme détaillé

### Identification des consultations auxquelles il convient de répondre : faisabilité juridique, technique et économique

### Lancement et suivi du processus de réponse

- Formalisation de la candidature
- Formalisation de l'offre
- Repérage des besoins en compétences
- Modalités de définition des plannings et des prix
- Conditions de mise en œuvre de groupements, sous-traitances, etc.
- La négociation

Les droits des candidats dont l'offre n'a pas été retenue

### Le suivi du marché

- Interface et coordination avec les donneurs d'ordres
- Suivi financier
- Incidents en cours d'exécution
- Outils de suivi et d'évaluation du marché

### Cas pratiques : analyse, par l'exemple, de situations concrètes portant sur :

- Des dossiers de consultation : AAPC, RC, CCAP, CCTP, AE...
- Des pièces de la candidature : DC1, DC2, DC3, attestations...
- Des pièces de l'offre : devis, mémoire, bordereau des prix, planning...



## Méthode pédagogique

- Alternance entre apports théoriques et apports pratiques issus de l'expérience des participants
- Exercices pratiques et analyse de cas réels permettant l'identification des points forts et des zones de vigilance
- Apports documentaires : textes, articles, références bibliographiques, sites internet

### Idée parcours

#### Modules complémentaires :

- 158** Commande publique socialement responsable : l'effet levier des marchés publics
- 152** La fiscalité des associations – Connaître et appliquer la règle des 4P

